qui se proposent de suivre les cours normaux. Elles sont attribuées au concours. Toutefois, un certain nombre de bourses peuvent être accordées sans concours, sur la proposition du directeur de l'école et après avis du conseil de perfectionnement, à des élèves ayant terminé leur première année d'études, bien notés sous le double rapport du travail et de la conduite et appartenant à des familles hors d'état de subvenir à leur entretien.

» Les examens destinés à constater l'aptitude des candidats aux bourses ont lieu chaque année le premier lundi de juillet, au siège de la préfecture des départements dans lesquels existent des écoles pratiques, sauf les exceptions que le ministre pourra autoriser par décision spéciale.

» Les candidats doivent être âgés de douze ans au moins au 1er juillet et de quatorze ans, au plus, au 1er janvier de l'année durant laquelle a lieu l'examen.

Par un autre arrêté, le Ministre fixe le nombre des bourses qui pourront être attribuées à la rentrée scolaire de 1899 dans chacune des écoles pratiques de commerce et d'industrie.

Il y a 2 bourses commerciales à l'école de commerce de Boulogne-sur-Mer, 2 d'entretien à l'école d'industrie de la même ville, 1 commerciale et 1 d'entretien à l'école d'industrie et de commerce de Fourmies.

Les examens destinés à constater l'aptitude des candidats aux bourses auront lieu, en 1899, aux jour et heures que voici :

Lundi 3 juillet, de 8 h. à 9 h. 1/2; lundi 3 juillet, de 9 h. 1/2 à 11 h.; lundi 3 juillet, de 2 h. à 3 h. 1/2; lundi 3 juillet, de 3 h. 1/2 à 6 h. 1/2; Mardi 4 juillet, de 8 h. à 10 h.: mardi 4 juillet, de 10 h. à 10 h. 1/2.

Les candidats doivent se faire inscrire, avant le 1er juillet, à la préfecture du département où est située l'école dans laquelle ils désirent entrer.

LA VIE SPORTIVE

(De nos correspondants particuliers)

CYCLISME

Miller et Müller à Roubaix. -- Match avec entraîneurs. — Comme nous l'annoncions dans notre *Chronique Sportive* d'hier, Miller et Muller vont revenir à Roubaix le 11 juin, pour y courir un match avec entraîneurs.

Miller tient en effet à liquider vis-à-vis du public la question de sa supériorité sur son tenace adversaire Müller. Nos lecteurs savent en effet que pendant les 75 premières heures de l'inoubliable course de *cent heures*, le héros de la grande épreuve put se défaire de ce rival éternellement accroché à sa roue d'arrière et qui, suivant une tactique qui ne fut pas du goût de tous les spectateurs, bien que parfaitement loyale et correcte, se refusa formellement à mener le train.

Or Miller se fait fort de démontrer qu'il a assez de vitesse pour lâcher Müller au train à condition qu'il soit lui-même entraîné.

C'est de ce fait qu'est né le match qui sera couru le 11 juin.

D'un commun accord les deux adversaires ont choisi la distance de 100 milles anglais (160 kil. 900) : chacun d'eux aura à sa disposition des tandems à pétrole en nombre suffisant.

U. V. F. — La Commission Sportive de l'Union Vélocipédique de France informe les coureurs du Nord que les courses organisées par le vélodrome de Saint-Omer le 4 juin prochain sont interdites.

Tout coureur prenant part à ces courses sera disqualifié.

FOOTBALL ASSOCIATION

Tourcoing. — Demain dimanche, l'Union Sportive Tourquennoise jouera, à l'occasion de la fête du quartier, un grand match de foot-ball avec l'équipe première de la Jeune France du Lycée de Tourcoing. Cette partie sera la dernière jouée cette année par la société. Aussi nous sommes persuadés que très nombreux seront les amateurs de belles luttes sportives qui se rendront sur le terrain de l'U. S. T., soit à pied, soit en prenant le tramway du Pont-de-Neuville qui s'arrête au coin de la rue Auber. Début de la partie à 5 h. 1/4 ; prix d'entrée, 30 c.; cartes prises à l'avance, 25 c.

Par suite de l'absence de cinq équipiers premiers de l'U.S.T., les deux équipes seront de force égale, ce qui augmentera l'intérêt de la partie. Nous donnerons demain la composition des deux équipes.

SPORT PÉDESTRE

Championnats du Nord. — *Courses à pied. — Journée du 4 juin 1899.* — La dernière journée pour les championnats du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise se prépare et s'annonce comme un grand succès.

La fête sera de nouveau présidée par M. le docteur Richard, *président du Comité régional du Nord.*

La composition du jury est la même que celle qui a fonctionnée dimanche dernier.

— La réunion commencera à quatre heures très précises, sur le terrain de la rue de Beaumont.

Voici le programme des courses et le nom des partants.

I. 400 mètres plat : L. Breteau, Favier, Grimonprez, Desprat (I. C. L.). Léon Cuibly, Georges Hargraeve (R. C. R.). Billy (I. C. L.), Stienne (U. S. T). — II. Lancement du disque: Guilloux (I. C. L.), Bonte, Alphonse Serépel (R. C. R.). — III. Finale des 400 mètres plat : Restent en présence Malfait (U. S. T.), Bellon et Petit (R. C. R.) — IV. Saut à la perche : Dujardin, Conin (R. C. R.) — V. 4.500 mètres plat : Demora (I. C. L.), Breteau (I. C. L.), Hallenbach, J. Lefebvre, Maurice Dubreuilh (R. C. R.) — VI. Saut en hauteur : Wattine, Billy, (I. C. L.). Georges Dansette, Albert Waclès, Maurice Welcomme (R. C. R.)

TIR

Roubaix. — Le concours à longue portée du « Tir national ». — C'est demain dimanche, 4 juin, la clôture de cette importante manifestation sportive qui a attiré à Roubaix les plus fins fusils de France.

De nombreuses adhésions sont encore parvenues cette semaine au comité, et on prévoit une affluence énorme pour le dernier jour. A la demande d'un certain nombre d'amateurs, une cible d'essai *gratuite* sera mise à la disposition du public dimanche matin, de 7 heures 1/2 à 8 heures 1/2.

Roncq. — Au concours de tir pour le Championnat en 1898 au St-Hubert, à la Place, MM. Jules Parmentier, de Wattrelos; Hector Santy, de Roubaix, ont obtenu chacun une médaille de 3e classe ; MM. Jules Olivier, de Bousbecques; Eugène Dujardin, de Tourcoing; Charles Delahousse, de Roncq; Jules Decottignies, id.; Jules Cornard, id., ont obtenu chacun un diplôme d'honneur.

Cette année, le tir commencera le 11 juin, il y aura 150 fr. de prix en espèces et plusieurs objets provenant de généreux donateurs. Il y aura des prix de haut nombre, de belle balle et de bas nombre. Des carabines sont à la disposition des tireurs.

COMMUNICATIONS

« La Pédale » — Les sociétaires de l'A. V. P. sont instamment priés d'assister à la réun on générale qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 8 h. 1/2 précises au local ordinaire. Ordre du jour : 1. Lecture du nouveau règlement, par M. Desmet, président ; 2. Course.

TIR AUX CANNETONS

Wattrelos. — (Arrêt du car électrique, Grande-Place), chez Perin-Delerue, café Belle-Vue, dimanche 4 juin 1899, grand tir aux cannetons. 1re prime 5 fr.; 2e prime 5 fr.; 3e prime 5 fr.: 4e prime 3 fr.: 5e prime 2 fr., offert aux amateurs. Conditions : il y aura un cannetons par tireur; prix de la mise : 3 francs. La distance du tir sera de 38 mètres; le tirage au sort se fera à 4 h. 1/2; le tir est couvert. Des fusils et des cartouches seront à la disposition des amateurs. Le tireur sera responsable des accidents qu'il pourrait occasionner. 54389

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Lundi 5 juin, à l'Enflé, partie morte 2/3 pour 50 francs contre la société de l'Ours. Mise au parc à 6 heures 1/2 précises. Cette partie la dernière de la saison sera néanmoins une des plus brillantes. On y invite instamment les amateurs. 42355d

— La Société Franco-Russe établie au Cochon Rouge, rue de Mouvaux, 18, a décidé vu le succès obtenu dans son dernier concours du 21 mai, de donner un 3e concours le dimanche 18 juin. La mise sera de 5 francs. Chaque coq gagnant aura 45 francs plus le bénéfice de l'entrée. Tirage au sort à 4 heures 1/2. Mise au parc à 5 heures. Avis aux amateurs. Il reste encore quelques mises à prendre. 42355d

Boubers. — La société de la Citadelle a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle fera jouer, dimanche prochain, le rendage d'un 2 de 5 contre le Colombier de Wambrechies. On y verra d'excellents poulets. Mise au parc à cinq heures et demie.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Roubaix. — Le sieur François Hermas, cabaretier au Vieux Lion d'Or, ancienne maison Louis Catrice, prévient les amateurs que le jeu de boule sera à l'essai le 4 juin pour le jeu de 200 francs qui aura lieu le 11 juin. 54490d

Templeuve (Belgique). — Le sieur Auguste Tolli, à la maison communale, informe les amateurs qu'il donnera un grand jeu de boule à la platine, le dimanche 4 juin 1899, 300 francs de prix. 54473d

Roubaix. — M. Henri Watine, cabaretier, place Sainte-Elisabeth et rue de Lannoy, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera un grand jeu de boule à la platine, le dimanche 18 juin 1899. — 110 fr. de prix en espèces.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Rappel des concours du dimanche 4 juin.

— *Clermont.* — Donné par le Syndicat Roubaisien et *organisé par la Fédération Roubaisienne*, chez M. Jules Grimonprez, rue du Cartigny, (près du pont de la Vigne) : prix d'honneur 200 fr. en espèces; prix d'excellence, six régulateurs: poules spéciale à raison de 10 cent. par pigeon : trois services de table composés de 75 pièces, aux 3 premières séries de 2 pigeons non désignés. Pour ce concours un deuxième bureau fonctionnera chez M. Demeester, « Au Dragon Vert », rue de la Perche.

— *Clermont.* — Organisé par l'Union fédérale, chez M. Henry Frady, cabaretier, rue de Toulouse. 100 francs de prix d'honneur et trois régulateurs, un au premier pigeon désigné de chaque amateur et deux aux deux premières séries de 2 non désignés.

— *Clermont.* — Organisé par l'Avenir du Tilleul, chez M. Jules Hélin, cabaretier a la Lanterne du Fort, rue Lalande. 100 francs de prix d'honneur et un régulateur.

Pour chacun de ces concours la mise en paniers se fera la veille du concours, de 4 à 7 heures du soir.

— Le Syndicat colombophile a l'honneur d'informer les amateurs que le concours du 16 avril qui a été supprimé est remplacé par un concours sur *Chantilly* offert le lundi 5 juin prochain. Prix d'honneur 100 fr. en espèces. Prix d'excellence, un régulateur à la première série de deux pigeons non désignés. Poule spéciale. Un service de table (superbe faïence 74 pièces) à raison de 10 c. par pigeon remporté par la 1re série de deux pigeons non désignés. La mise en paniers se fera dimanche 4 juin, de quatre à sept heures du soir : 1° Chez E. Olivier, rue de la Basse-Masure, 19 : 2° chez Rose, rue des Arts, 166. Les pigeons seront lâchés de façon à ce que la constatation se fasse, autant que possible, entre midi et une heure.

Tourcoing. — Union Fraternelle Tourquennoise. — La société « Les Voltigeurs des Cinq-Voies » apporte les modifications suivantes à son concours de Chantilly du 4 juin. Au lieu de 100 francs de prix d'honneur; elle donnera 215 fr. répartis comme suit : cinq prix de 10 fr. aux cinq premiers pigeons constatés; trente prix de 5 francs aux trente suivants. Un prix de 15 fr. par pigeon désigné. Le premier pigeon de la liste jouera pour ce prix.

Il y a donc 215 francs de prix d'honneur pour 0 fr. 55 de frais seulement. Outre ces 250 francs, une somme de 100 fr. sera jouée pour la poule à 0 fr. 50 et par série. Cette somme est garantie quelque soit le nombre de pigeons. Si le nombre d'inscrits dépasse 200, il sera formé des prix supplémentaires de 10 francs. Deux magnifiques régulateurs seront joués par mise à 0 fr. 25 par pigeon aux deux premières séries de deux pigeons non désignés. Mise en paniers le samedi, de 4 à 7 heures, chez M. F. Verhulst, rue des Cinq-Voies, près de l'église Saint-Louis, et chez M. David, rue de Gand. Mise : 1 fr. 53, dont 1 fr. pour prix et 0 fr. 55 pour frais.

Tourcoing. — L'Union colombophile tourquennoise rappelle aux amateurs que le concours de Chantilly le 4 courant, chez Poffé, rue de Menin, est modifié comme suit : 150 fr. répartis en 30 prix de 5 fr. aux 30 premiers constatés, plus 100 fr. entièrement gratuits et non avec une mise supplémentaire de 50 centimes par pigeon comme on pourrait le croire et répartis comme suit :

30 francs à la 1re série de deux pigeons non désignés 20 francs à la 2e ; 15 fr. à la 3e ; 10 fr. à la 4e ; 10 fr. à la 5e et 15 fr. au premier vainqueur désigné par le premier de chaque liste. En outre la société offre encore gratis un magnifique régulateur à la première série de deux pigeons dans les trois premiers inscrits de chaque amateur. Les pigeons d'honneur à 0 fr. 55 participent donc aux 250 fr. de prix, et peuvent également gagner le régulateur.

Enfin pour éviter aux amateurs des dérangements inutiles, les constateurs seront délivrés à la mise en paniers dans les deux bureaux d'inscription et seront relevés au local de la Rapide. Le second bureau est chez M. Delepaut rue de la Croix-Rouge.

SAVON AU MUSC DU LEKELE, N° 29
Pâte onctueuse, parfum puissant.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

M. Alfred Musin, directeur de la Caisse de liquidation, prend sa retraite et se retire en Seine-et-Oise.

M. Musin est le fondateur et le premier directeur de notre Condition publique des soies et des laines.

Il était chef du bureau du secrétariat de la mairie, quand on lui confia cette mission délicate. Il y apporta, avec une rare intelligence de l'ensemble, un grand scrupule des détails et une activité qui ne s'est jamais démentie.

Les services rendus à l'industrie par le Conditionnement — et aussi ses résultats financiers pour le *budget municipal — ont prouvé la clairvoyance de* ceux qui l'ont voulu : mais il est juste d'ajouter qu'ils ont trouvé en M. Alfred Musin un merveilleux réalisateur de leur pensée.

M. Musin est l'auteur de diverses études sur le titrage et le numérotage métrique des fils, sur le conditionnement hygrométrique, le décreusage des soies et le dégraissage des laines.

En 1875, la Ville et la Chambre de Commerce de Roubaix l'ont délégué au Congrès international réuni à Turin dans le but d'introduire partout l'usage du conditionnement des textiles et l'unification du numérotage métrique et des titrages. La haute compétence de M. Alfred Musin s'y affirma. Le gouvernement italien lui donna la Croix de la Couronne et plusieurs sociétés savantes lui décernèrent de flatteuses distinctions.

Nous n'avons pas voulu laisser partir, sans lui envoyer un salut de reconnaissance, ce distingué serviteur de la ville de Roubaix.

L'Union Républicaine publie dans son dernier numéro sous la signature de M. Achille Rousseau l'article suivant :

« *Silence éloquent.— Silence de plus en plus éloquent.* — Telles sont les rubriques sous lesquelles M. Marius m'astique de façon intermittente; et plus je parle ou lui écris, plus M. Marius trouve mon silence éloquent !

» Si le silence peut à ce point être éloquent, M. Marius, je me permettrai de vous conseiller de le garder, ne voyant d'autre moyen à votre disposition d'atteindre un jour à l'éloquence.

» Mais malheureusement pour vous, comme tout bon méridional, un peu fils de Gascogne, vous êtes plutôt de nature bavarde, et cela se traduit en prose et cela est parfois indigeste, mais jamais éloquent. Je vous conseille le silence, M. Marius.

» En attendant les bons effets de mon conseil aussi désintéressé que bienveillant, je vais rompre un peu ce silence que vous me reprochez, au risque de n'être pas encore entendu par vous.

» D'autres, je l'espère, entendront, puisque le journal l'*Union Républicaine* est en train et n'a pour but que de fournir les éléments de notre litige aux Roubaisiens sans parti-pris.

» Vous voulez absolument que je donne un démenti au *Journal de Roubaix* ; vous m'en faites l'injonction avec un entêtement obstiné qui doit cacher des pensées machiavéliques dans votre cerveau fermé à triple verrou aux explications les plus simples et les plus claires.

» Je demanderais au dit journal une rectification à la phrase qu'il me prête et que je ne lui pas prononcée, qu'il me l'accorderait sans doute. Mais pourquoi la lui demander, puisque la phrase même qu'il m'attribue, que vous reproduisez aujourd'hui intégralement, mais que dans le premier numéro où vous m'avez attaqué vous ne reproduisiez que dans sa seconde partie, je n'aurais pas à la rétracter, si je l'avais prononcée.

« Je suis partisan des lois scolaires. » Oui, certes, et je suis de plus, absolument dévoué à nos écoles publiques laïques : tout le monde le sait à Roubaix, depuis tous les instituteurs placés à leur tête, jusqu'à M. Reboux et à tous les alliés de l'*Union Sociale et Patriotique*. « et je suis *respectueux* des droits des écoles libres ».

» Voilà le grand crime, pour lequel je ne demanderai pardon ni à vous, ni à vos aimables associés qui appellent ces écoles : *famidinnes* avec un bon goût parfait, sans se douter peut-être que de bons et braves républicains ont ouvert des écoles libres, (j'en connais et des meilleurs); sans savoir que le quart au moins de nos instituteurs laïques actuellement en exercice sont sortis d'une école libre, que le père Rousseau — mon homonyme, — avait fondée sous l'empire à Louvignies-lez-Quesnoy — le père Rousseau (un laïque que ses anciens élèves par vénération ont appelé *père*), qui était républicain déjà sous l'empire: sans soupçonner peut-être que M. Véran lui-même, actuellement en rupture de pédagogie pour la plus grande gloire du journalisme, pourrait un jour — revenant à ses premières amours — ouvrir une école libre où il reprendrait vis-à-vis de la jeunesse, la férule qu'il manie si maladroitement en ce moment contre de vieux et sincères républicains.

» Oui, je suis *respectueux* des droits de ces écoles, qui existent en vertu de la loi et qui dès lors au moins ont le *droit* à l'existence tant que la loi subsiste. Or tout *droit* étant éminemment *respectable*, de quoi m'autoriserais-je pour être *irrespectueux* vis-à-vis de celui-là ?

» Ils oublient, tous ces sectaires, que notre corps d'instituteurs laïques que j'admire, que j'aime, ne serait peut-être pas à la hauteur de méthode et de bonne tenue pédagogique où il s'est élevé, s'il n'avait pas en face de certaine concurrence, senti cette noble émulation qui enfante les prodiges. A quoi pensent-ils d'ailleurs en dehors de leurs conciliabules poitiers dont le siège peut se délimiter aux quatre cafés du coin de la Grande-Place ?

» Je finis cette trop longue réponse. Dans votre dernière attaque qui sous des formules générales a la prétention de contester notre républicanisme, vous dites que nous faisons de la politique d'affaires. Prenez garde qu'on ne vous accuse de faire de la politique une *affaire*, vous tous qui en vivez : ce qui rend toutes vos polémiques bien suspectes et vos potins bien inoffensifs. » A. Rousseau. »

Une distinction honorifique. — M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder une mention honorable à notre concitoyen, M. Georges Allegaert, employé de commerce, qui, le 5 mars dernier, a sauvé, au péril de sa vie, un vieillard qui se noyait.

Un nouveau médaillé colonial. — M. Arcelon, Eugène-Désiré-Joseph, rue du Duc, n° 12, cour Testelin, ex-cavalier au 1er hussards en Tunisie, vient d'obtenir *une médaille coloniale pour la campagne de Tunsie.*

La Fanfare Delattre à Valenciennes. — Notre excellente société la *Fanfare Delattre* se rendra, le dimanche 4 juin, à Valenciennes, pour y donner, à huit heures du soir, Place Verte, un concer organisé par la *Société de secours aux blessés militaires*. Cette invitation est très flatteuse pour la *Fanfare Delattre* et pour son chef habile, M. Louis Knoor.

Une enquête est ouverte sur le projet d'échange de terrains entre les hospices de Roubaix et MM. Carissimo, Réquillart et Dhalluin-Lepers, terrains situés dans une rue à ouvrir *sur le territoire de Wattrelos, entre la* ferme de Tombequine et la rue Carnot.

Le projet visé, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la mairie pendant quinze jours, du 6 au 20 juin inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur, désigné à cet effet par M. le préfet, recevra à la mairie pendant trois jours, les 21, 22 et 23 juin, de 3 à 4 heures de l'après-midi, les observations qui pourraient être faites sur ce projet.

Le Comité roubaisien de l'alliance française vient de recevoir de Kayes sur le Haut-Niger) une lettre du gouvernement du Soudan lui donnant des renseignements sur l'Ecole française de Tombouctou.

On sait que le Comité s'était particulièrement intéressé à cette école, située dans cette ville mystérieuse qu'il y a quelques années encore aucun Européen n'avait franchie et qui est aujourd'hui ouverte à la civilisation sous la protection de nos trois couleurs.

L'un des moyens les plus propres à développer notre influence est sans contredit l'enseignement de notre belle langue. L'école de Tombouctou est si prospère que le sous-officier qui jusqu'ici la dirigeait, va être remplacé par un instituteur de l'Académie d'Alger, qui rejoindra son poste en juillet.

Le comité toujours soucieux des intérêts vitaux de notre ville avait demandé l'envoi d'échantillons des tissus fabriqués ou vendus à Tombouctou. La lettre du gouverneur annonce l'envoi d'un colis de types de tissus du Soudan.

Dans l'Afrique du Nord, au Maroc, l'action du comité de Roubaix, se fait également sentir, ce pays de douze millions d'habitants est encore trop peu connu. Le délégué du comité de Roubaix à Tanger, M. Goffart, viendra nous entretenir ce soir, dans une conférence agrémentée de projections, de ce pays, de ses mœurs, de son avenir et de notre œuvre.

L'éminent conférencier habite depuis douze ans le Maroc, qu'il a parcouru dans tous les sens, aussi sa conférence sera-t-elle très intéressante, non seulement pour les importateurs de laine qui vont chaque année sur la côte marocaine mais encore pour tous ceux qui veulent s'instruire, savoir ce qui se passe au-delà de nos frontières et se rendre compte des résultats qu'ont obtenu cette phalange de partisans de l'expansion coloniale de cette *plus grande France* qui compte dans ses rangs Galliéni, Bonnier, Trentinian, et enfin le commandant Marchand.

Les membres de l'Alliance Française habitant Tourcoing, ainsi que les membres de la Société de Géographie de Roubaix et de Tourcoing, seront les bienvenus à la conférence qui commencera à huit heures et demie, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, place Chevreul.

La « Ruche Roubaisienne ». — On nous adresse la communication suivante :

« *Réunion du 2 juin.* — Après examen de différents comptes d'entrepreneurs, le Conseil décide qu'il soit donné suite à leur règlement définitif dans le plus bref délai, en invitant ces entrepreneurs à recueillir l'acceptation complète de leurs travaux par les occupants actuels.

» Il décide également qu'il soit procédé à un inventaire détaillé des comptes au 30 juin comprenant tous les mémoires vérifiés et acceptés des maisons actuellement occupées, cet inventaire sera soumis à l'examen du comité des obligataires de contrôle.

» Le conseil aborde ensuite l'examen des nouvelles constructions à ériger cette année : l'étude de ces nouvelles constructions comprend les plans et devis complets des travaux à soumettre au rabais des entrepreneurs par voie d'entreprise générale par quartier.

» La participation de la *Ruche* à l'Exposition universelle de 1900 figurera à la classe 106, dès que l'espace réservé sera connu, le conseil prendra toutes les dispositions pour assurer dignement la représentation de la Société. »

Les processions de la Fête-Dieu. — La procession de la paroisse Saint-Joseph aura lieu dans les jardins de M. Achille Bayart et de Mme veuve Henri Bayart, le dimanche 11 juin, et non le 4, comme on l'avait annoncé par erreur.

L'ENLÈVEMENT D'UNE JEUNE FILLE. — Sur les toits. — Un coup de revolver. — Un estaminet du boulevard de Paris a été mis en émoi, dans la soirée de vendredi par une grave affaire, dont les circonstances sont assez dramatiques. Une jeune fille a été enlevée; son ravisseur, ou du moins un individu soupçonné de l'être, a pu être arrêté peu après. Voici des détails :

Il était onze heures vingt exactement ; dans la salle d'estaminet se trouvaient encore bon nombre de consommateurs attablés, lorsque, soudain, fit irruption un des locataires de la maison à moitié vêtu. Sous le coup d'une vive émotion, il s'écria : « Au voleur ! au voleur! quelqu'un marche sur le toit! » Couché depuis peu il avait été réveillé en effet par un bruit de pas dans la gouttière.

Ces paroles, prononcées d'une voix entrecoupée, eurent le don de révolutionner les paisibles consommateurs. Chacun aussitôt de sortir de la maison pour se mettre à la recherche des malfaiteurs.

Sur le toit de l'habitation, sur les toits voisins, pas de trace de cambrioleur. A tout hasard l'un des parents du cabaretier tira en l'air un coup de revolver qui ne réussit qu'à éveiller les voisins.

Les malfaiteurs restaient toujours invisibles lorsque l'on s'aperçut que la jeune fille de la maison, âgée de 15 ans, avait disparu de sa chambre à coucher. Plus de doute : elle venait d'être enlevée par un Don Juan audacieux. Dans la chambre aucun désordre ; sur le plancher se trouvait un paquet renfermant les vêtements de la jeune fille, que dans sa précipitation, elle avait laissés.

Les deux fugitifs s'étaient enfuis par les toits et avaient dû sortir par une porte donnant accès à la rue Aux Loups.

L'on se mit aussitôt à leur recherche. On croyait connaître le ravisseur, un jeune homme de 25 ans environ, ancien locataire et pensionnaire de la maison.

Vers minuit, on le trouva, rue Neuve, monté sur une bicyclette. L'arrêter, le conduire au poste fut l'affaire *d'un instant.*

Disons de suite qu'il nie absolument les faits qui lui sont reprochés et qu'il s'est même efforcé de fournir un alibi.

Quant à la jeune fille, on ne l'a pas retrouvée. On croit cependant qu'elle a été mise en lieu sûr, dans une maison de Roubaix.

Faut-il ajouter que la douleur des malheureux parents est très vive ? Ils ont passé la nuit dans des transes mortelles, inquiets du sort de leur enfant.

Le public est bon juge, *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le* **plus fin.** *Rue du Bois,* **13.**

Téléphone. *On porte à domicile.*

Le kil. 3,20.

Beurre demi-sel, en mottes de deux kil., **2.95** le k. Beurre salé, en pots, conservation garantie, **2.75** le kil.

Un accident, rue de la Gare. — Un conducteur de car électrique, M. Zéphyrin Museur, a été blessé, jeudi matin, vers huit heures, rue de la Gare. Un tombereau chargé de charbon entravait la circulation des tramways, en face de la rue National.

Museur descendit du car et en poussant le véhicule pour le faire démarrer, il eut la main comprimée entre la roue et la caisse de la voiture et assez fortement contusionnée. Le conducteur reçut des soins à la pharmacie Dubois, Grande-Place, en attendant l'arrivée du médecin de la compagnie.

Un accident dans un atelier de construction. — Un tourneur en fer de l'établissement de M. Ryo-Catteau, mécanicien-constructeur, rue Pellart, a eu la main gauche écrasée par le tour sur lequel il travaillait.

Le blessé se nomme Louis Broquet et il est âgé de 55 ans. C'est M. le docteur Lepers qui lui a donné des soins et l'a fait ensuite reconduire à son domicile, boulevard de la Chapelle, à Croix, après lui avoir prescrit six semaines de repos.

Les suites d'un grave accident. — Contrairement à *ce qu'on avait dit*, Remy Descamps, l'ouvrier du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, qui était tombé d'un troisième étage, n'a pas succombé à ses blessures. M. le docteur Leplat, qui le soigne, espère même qu'il pourra reprendre son travail dans trois semaines.

L'accident de la rue des Longues-Haies. — La jeune ouvrière de la filature de MM. Alfred Motte et Cie, rue des Longues-Haies, qui a failli être décapitée par un monte-charge, est toujours en traitement à l'Hôtel-Dieu. Nous sommes heureux d'annoncer qu'elle est en bonne voie de guérison.

Un accident d'atelier. — Un ouvrier du peignage de M. Léon Allart, âgé de trente-neuf ans, a eu la main droite prise entre le tambour et le balayeur d'une carde.

Charles Devos a été contusionné à l'index droit. Il a regagné son domicile, 48, rue de la Basse-Masure, après avoir reçu les soins de M. le docteur Druesne. Un repos d'une vingtaine de jours suffira à son complet rétablissement.

Les Messes du dimanche 4 juin, à Roubaix. — Saint-Martin : 5 heures 1/4, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et midi. — Notre-Dame : 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur : 6 heures, 7 heures (pour les mères chrétiennes), 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste : 6 heures, 8 h., 10 heures (grand'messe). — Saint-Joseph : 5 heures, 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur : 6 heures, 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth : 5 heures, 6 h., 7 heures, 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi.

Aucun médicament connu n'avait réussi contre ma constipation, les Pilules du Dr Somer m'ont sauvée. L. W. à T. (n° 454).

Dépôt : Phie Boyaval, 108, r. de Lannoy, Roubaix.
40632

Croix. — *Etablissement d'une fontaine Wallace.* — Nous apprenons que l'administration municipale va procéder sous peu à l'établissement d'une fontaine Wallace qui sera érigée au coin de la Grand'Place.

— *Un accident du travail.* — Jeudi dans l'après-midi, un ouvrier graisseur de l'établissement Holden, Louis Verspraete, âgé de 29 ans, a eu l'extrémité de la main comprimée entre les rouleaux de son métier, au moment où il voulait en retirer une mèche de laine.

L'accident n'aura pas de suites sérieuses.

— *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Forter, premier adjoint. Nous donnons d'autre part le compte-rendu de cette séance.

Wasquehal. — *La procession de la Fête-Dieu.* — La procession de la Fête-Dieu aura lieu demain dans la paroisse.

Le cortège sortira de l'église comme de coutume, à onze heures et suivra l'itinéraire habituel.

Les habitants des rues comprises dans le parcours du cortège, auront à cœur de décorer.

— *Le mouvement de la population.* — Pendant le cours du mois de mai, les bureaux de l'état-civil ont enregistré 45 déclarations de naissances et 6 de décès ; six publications de mariage ont été faites et deux mariages ont été contractés.

Hem. — *Une séance du Conseil municipal.* — L'abondance des matières ne nous permettant pas de publier aujourd'hui, le compte-rendu de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu vendredi soir, nous en donnons les principales délibérations :

La société bibliophile reçoit une subvention de trente francs et la société chorale les « Intimes » une subvention de cent francs. Les fournitures classiques seront désormais données gratuitement à tous les élèves. L'harmonie de la Citadelle obtiendra chaque année une subvention de 250 francs.

Le conseil, après avoir complété le nombre des membres des diverses commissions, a décidé de ne pas donner suite à la demande d'alignement formulée par Mlle Lucie Delerue, et de renouveler les démarches auprès de Mme Droissart au sujet d'une emprise de terrain.

M. Jovenaux a été désigné comme membre du Bureau de bienfaisance.

La question soulevée par M. Ganquier Auge au sujet du jour où auront lieu les séances du Conseil municipal a été remise à la prochaine séance.

Enterrement du 3 juin. — Mme Séraphine Moulin, neuf heures et demie, église Très-Saint-Rédempteur.

Communications

La « Fanfare de Beaurepaire ». — Dans sa réunion de vendredi soir, 2 juin, a décidé qu'à l'avenir, elle s'occuperait très sérieusement de ses musiciens au point de vue des emplois.

Désireuse de s'attacher de bons musiciens et d'assurer leur stabilité, elle s'occupera activement de placer ceux de ses membres qui se trouveraient sans emploi.

La commission de cette société rappelle à ses membres la répétition de ce soir samedi et leur recommande l'exactitude aux réunions qui ont lieu chaque samedi.

L'EMPRUNT
de
ROUBAIX-TOURCOING

Depuis quelques jours les Banquiers de la région affichent à leur porte l'émission de **716 obligations de 500 francs** par les villes de Roubaix et de Tourcoing.

L'intérêt offert étant de 3.40 0/0, les banquiers recommandent cette valeur de toute sécurité.

La souscription publique aura lieu le Jeudi 8 Juin courant. 51499d

Plantes stérilisées, couronnes, Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

2e Section-Est. — Bureau rue Pierre-de-Roubaix. — Samedi 3 juin, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet H. Herbaux, rue du Tilleul, 247, Réunion de groupe.

5e Section-Est. — Bureau de la rue d'Hem. — Samedi, 3 courant, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. Georges Leclercq, estaminet Saint-Jean-Baptiste. Réunion mensuelle du premier groupe.

WATTRELOS

Vol de lapins à la Martinoire. — Huit lapins ont été volés à M. Julien Moenens, et six à M. Alphonse Bouteca, demeurant tous deux à la Martinoire. Ce vol a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi. Les lapins représentent une valeur de 30 fr.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 2760

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir à l'Hôtel-de-Ville, à huit heures et demie, pour sa deuxième séance de la session ordinaire de mai. Nous donnons d'autre part le compte-rendu de la séance.

Réunion d'une commission municipale. — Vendredi après-midi, à cinq heures, la commission municipale de la gare s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville.

Elle avait à s'occuper de plusieurs demandes formulées par des marchands forains.

Récompense à un pompier. — L'*Officiel* de vendredi publie une liste de noms de personnes récompensées pour actes de dévouement.

De cette liste, nous extrayons le nom de M. Edouard Agache, caporal tambour de notre corps des sapeurs-pompiers, dont il fait partie depuis 1855, et qui a obtenu une médaille d'argent de 2e classe pour sa belle conduite dans de nombreux incendies.

La bénédiction de l'église Sainte-Anne. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Nous rappelons que demain dimanche a lieu la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle église Sainte-Anne et l'installation du curé. Tout fait prévoir que cette démonstration religieuse sera très brillante et attirera une foule sympathique. La réunion qui a eu lieu jeudi dernier à l'estaminet Dhaze pour l'organisation de la cavalcade a été très nombreuse et a réuni un grand nombre d'adhésions. D'un autre côté, les habitants du quartier du Brun-Pain déploient une activité et un zèle admirables pour la décoration des maisons et des rues qui sont sur le parcours du cortège.

Déjà on voit s'élever une foule de mâts avec des oriflammes et des écussons. Nous ne saurions trop féliciter M. H. Roussel et toute la commission d'organisation et nous sommes persuadés qu'ils obtiendront demain un succès splendide.

La grève de la filature de MM. Jouveniaux. — La grève de la filature de MM. Jouveniaux, rue du Midi, continue.

Aucun changement n'est survenu dans la situation. L'entrevue qui a eu lieu, jeudi, dans la matinée, entre les grévistes et les patrons, n'a amené aucun résultat.

Vendredi les grévistes ne se sont pas présentés à l'atelier.

Beaucoup de bruit pour peu de chose. — Un fait qui a été beaucoup grossi, *mais qui en réalité se réduit* à peu de chose s'est produit vendredi vers onze heures du matin,